



Le **budget de fonctionnement 2011** est un budget de stabilisation après le lourd investissement de l'effacement des réseaux initié en 2009 et terminé en début d'année. Ce projet ayant pris du retard, l'emprunt de 30 000 € prévu l'année dernière a finalement été réalisé cette année. Les impôts fonciers et la taxe d'habitation restent inchangés. Subventions aux associations : *Groupe de défense contre les nuisibles* : 50 € - *Centre d'Initiative Rurale du Sud-Charente* : 50 € - *Association Art Brossac* : 50 € - *Association pour les Jeunes du Montmorélien* : 50 € - *Aide à Domicile en Milieu Rural* : 80 € - *Association Culturelle et Sportive des écoles* : 600 €.

Budget de fonctionnement 2011 : 98 743 €  
Dépenses Recettes

Charges à caractère général 29 693 €
Charges de personnel 16 300 €
Ecoles - SDEG Indemnités élus 26 600 €
Remb. intérêts emprunt 1 310 €
Charges exceptionnelles 100 €
Opérations d'ordre 1 059 €
Virement à la section investissement 23 681 €

Taxe d'habitation / foncière Attribution de compensation CdC Droits de mutation 35 493 €
Dotations de fonctionnement Dotations de solidarité rurale 24 199 €
Location salle communale 399 €
Excédent de fonctionnement reporté 38 652 €

Opérations d'investissement	Coût	Remarques
Efficacité énergétique des bâtiments communaux. Phase 1 : mairie.	23 782 €	Financé à 20% par la région et à 30% par l'état. Une subvention a été demandée au département.
Enfouissement des réseaux (solde).	24 500 €	Financé par un emprunt de 30 000 €.
Voirie et chemins.	11 386 €	Financement FDAC (1 730 €) et fonds propres.
Illuminations de Noël.	1 000 €	Financement sur fonds propres.



**Le lundi matin de 9H30 à 12H30**  
**Le mercredi après-midi de 14H00 à 17H00**  
Permanence d'élus le samedi matin  
de 11H30 à 12H30 : en cas d'absence,  
n'hésitez pas à contacter  
le maire à son domicile :  
**05 45 98 36 06**



De nombreuses documentations sont à votre disposition en mairie.  
Venez les consulter !



- **Mairie** : 05 45 98 28 55 (en dehors des horaires d'ouverture, merci de laisser un message, sur le répondeur)
  - **Comité des fêtes** : 05 45 78 82 28 ou 05 45 98 27 78
  - **École de Montboyer** : 05 45 98 18 03
  - **École de Saint-Martial** : 05 45 60 34 97
  - **Déchetterie de Brossac** : 05 45 98 59 26
  - **EDF (dépannage)** : 08 10 33 30 16
  - **Pompiers** : 18 ou 112 - **Gendarmerie** : 17
  - **Secours médicaux (SAMU)** : 15 ou 112
- @ : [mairie@saint-laurent-des-combes.fr](mailto:mairie@saint-laurent-des-combes.fr)  
 : [www.saint-laurent-des-combes.fr](http://www.saint-laurent-des-combes.fr)



Déjà la mi-mandat ! Beaucoup de projets réalisés : la **réfection du plancher de la salle communale**, l'**effacement des réseaux**, qui vient enfin de s'achever avec le raccordement des lignes téléphoniques et la dépose des derniers poteaux, et, plus récemment, l'amélioration de l'**accessibilité de la mairie** pour les personnes à mobilité réduite.



D'autres projets sont en cours ou à venir comme l'**aménagement d'une salle d'archives**, l'**isolation de la mairie et de la salle communale**. Ensuite, il faudra songer à restaurer notre église dont l'état extérieur devient préoccupant.

Pour tous ces projets nous sommes accompagnés par l'**état** et les collectivités qui nous entourent : le **département** et la **région**, en particulier, nous soutiennent financièrement. La **communauté de communes** et le pays Sud-Charente quant à eux nous aident sur le plan administratif (montage des demandes de subvention et des dossiers d'appel d'offre) et technique (rédaction des cahiers des charges, recherche de partenaires).

Les transferts de compétence vers l'intercommunalité étant de plus en plus nombreux, et les contributions qui nous sont demandées pour les assumer de plus en plus importantes, nous nous interrogeons sur le bien-fondé de notre rattachement à la communauté de communes des 3B. Ne serait-il pas plus logique que nous nous tournions vers Chalais, Montmoreau et Aubeterre, qui ont le projet de fusionner ?

**Toute l'équipe municipale vous souhaite un bel été !**



Dans le cadre de la réflexion menée par la préfecture au sujet de la rationalisation des périmètres de l'intercommunalité, le conseil municipal a débattu à plusieurs reprises de l'opportunité d'un **changement de Communauté de Communes (CdC)** :

✦ Les **transferts de compétences** vers la CdC se développent de plus en plus, mais les services développés sont peu utilisés par les habitants de Saint-Laurent, qui trouvent l'équivalent plus près dans les CdC de Chalais et Montmoreau. La commune se trouve donc en situation de financer des services que ses habitants n'utilisent pas, alors qu'elle n'exerce aucun contrôle ni contribution sur ceux qui sont utilisés.

✦ Le **bassin de vie** dont la commune de Saint-Laurent des Combes fait partie est clairement celui de Chalais / Montmoreau : que ce soit pour les services (santé, poste, petite enfance), le sport et les loisirs (associations, cinéma, école de musique, piscine) ou pour les commerces et l'artisanat, c'est vers ces deux chefs-lieux que se tournent naturellement la majorité des habitants de Saint-Laurent.

✦ Les enfants de Saint-Laurent sont majoritairement scolarisés dans le **Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI)** dont la commune fait partie avec ses voisines de Montboyer et Saint-Martial, sur lesquelles sont situées les écoles.

✦ La future **Ligne à Grande Vitesse (LGV)**, qui coupera en deux le pays Sud-Charente place la commune clairement du côté Est de cette entité.

✦ Du point de vue paysager, Saint-Laurent des Combes fait partie des **coteaux du Montmorélien**. Du point de vue agricole, la quasi-absence de viticulture la rattache au secteur de Chalais / Montmoreau.

✦ Déjà, en 1993, lors de la création des communautés de communes, le conseil municipal avait voté majoritairement pour un **rattachement à la CdC de Chalais**, mais cette décision avait finalement été désavouée l'année suivante.

✦ La perspective prochaine de la **fusion des communautés CdC** d'Aubeterre, Chalais, Montmoreau et peut-être Horte et Lavalette, à l'échéance 2013 ou 2014, nous conforte dans notre volonté d'être rattachés dès que possible à la communauté CdC de Chalais afin de pouvoir participer aux concertations menées pour former la nouvelle collectivité et définir ses compétences.

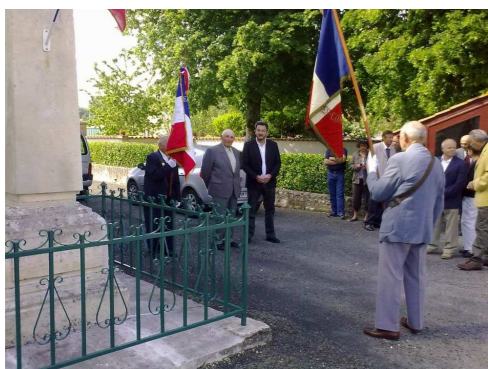
La CdC de Chalais ayant approuvé notre demande d'adhésion à l'unanimité, reste à obtenir l'accord de celle des 3B, ainsi que celui de la **Commission Départementale de la Coopération Intercommunale (CDCl)** et du préfet. Nous allons nous y employer dans les mois qui viennent...

**À suivre...**



## Brèves

Cérémonie du 8 mai 2011 :



Temps radieux cette année, une petite vingtaine de fidèles et un pot de l'amitié offert par la mairie de Saint-Laurent des Combes chez Martine à Saint-Martial.

Repas des habitants :



Le repas offert aux habitants, le 23 janvier, a été également l'occasion pour le conseil municipal de présenter ses vœux à la population.

Collecte des déchets :

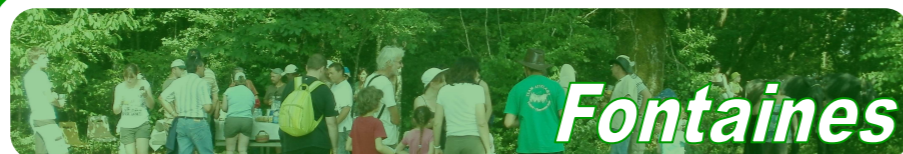
**Sacs jaunes** : le mardi semaine paire, sauf pour la Cocharderie le lundi semaine paire.

**Sacs noirs** : le vendredi, toutes les semaines.

Il arrive que la collecte ne soit plus assurée dans les villages qui restent inhabités une grande partie de l'année. Pour qu'elle reprenne, il suffit d'appeler le numéro ci-dessous pour signaler sa présence.

Pour toute question :  
[www.calitom.com](http://www.calitom.com)

N° Vert 0 800 500 429



## Fontaines

Divers petits travaux ont été réalisés dans le bourg :

Un compteur et une prise d'eau ont été mis en place sur la place de l'église. Cela permettra d'avoir de l'eau courante à proximité de l'église et du monument aux morts, pour l'entretien et le nettoyage. Les randonneurs pourront également utiliser le robinet à temporisateur pour s'approvisionner en eau potable.



Pour les randonneurs également, une deuxième prise d'eau à temporisateur a été installée devant la salle communale.

Par ailleurs, la mairie a fait l'acquisition de **nouveaux panneaux électoraux** qui seront installés, le long de la route, au dessus de la mairie, grâce à des fourreaux réalisés dans le trottoir.

Enfin, **deux panneaux d'affichage supplémentaires** ont été mis en place à l'extérieur de la mairie, de part et d'autre de la porte d'entrée, au dessus des panneaux existants. Ils permettront de porter à la connaissance des habitants les informations légales, toujours plus nombreuses !



## Départ de feu

Le 16 avril 2011, les pompiers ont dû intervenir, vers 19H30, suite à un départ de feu dans les bois au niveau du carrefour de la route de Chez Charles. L'incendie a été rapidement circonscrit, mais il convient de rappeler les règles de prudence en cette période de sécheresse : Éviter de jeter les mégots, ne pas faire de feu lorsqu'il y a du vent, débroussailler régulièrement.

**En cas d'incendie : composer le 18 pour donner l'alerte en précisant le lieu et l'importance du sinistre**



## Accessibilité mairie

Amélioration de l'accessibilité de la mairie :

Cela faisait des années qu'on en parlait... L'accès handicapés de la mairie est enfin opérationnel ! Il faudra faire le tour de la mairie pour le trouver, et échapper ainsi aux quatre marches du perron de la porte d'entrée située en façade.

Les normes en matière de sécurité et d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite étant de plus en plus contraignantes, nous avons dû changer la porte pour la rendre praticable depuis le plan incliné. La nouvelle huisserie est isolante et servira d'issue de secours grâce à un dispositif d'ouverture adapté.

Afin de vérifier le bon dimensionnement du dispositif, nous avons sollicité Agnès (voir ci-dessous) pour faire quelques essais.

Cet aménagement a été financé grâce à des subventions de l'État, de la Région et du Département.

**Merci à Agnès qui est gentiment venue nous prodiguer ses conseils !**



## Pot-au-feu - Autour d'aile

Repas organisé par l'association Autour d'Aile :

La mairie a mis la salle communale à disposition de l'association **Autour d'Aile**, qui organisait un journée festive autour d'un pot-au-feu, le dimanche 30 janvier. L'objectif était de collecter des fonds pour permettre à Agnès, une jeune femme handicapée habitant à Chalais, d'acquérir un véhicule aménagé.

Sous la houlette de cette association, Christian, ancien restaurateur de Picardie, retraité à Chillac, a cuisiné 40 kg de viande et 50 kg de légumes. Les bénéficiaires des agapes iront apporter leur petite contribution au financement du projet si cher à la Chalaisienne qui ne vit qu'en fauteuil roulant. »



Quant au solide groupe d'amis d'Agnès, il avait pris en mains l'animation avec sketches, chansons, danses, grâce en particulier à la mobilisation de **Charivari** et de plusieurs membres de la chorale **Méli Mélo Vox**.

Une tombola richement dotée et des dons, certains anonymes, sont venus conforter la recette de la journée.

**Merci à tous les généreux participants !**



## Trouvaille

### L'alambic de la mairie :

Les anciens de la commune se souviendront probablement avoir vu cet appareil à la mairie. Certains l'ont peut-être même utilisé ou bien l'ont vu fonctionner... Nous les remercions d'avance de bien vouloir nous raconter ce qu'ils savent de cette pièce de collection.

Nous l'avons retrouvé au hasard du tri des archives de la mairie, bien rangé dans sa boîte, complet, quasiment prêt à fonctionner ! Avec un peu d'huile de coude et de détergent, il a repris son lustre d'antan et nous pensons lui faire une place en vue à la mairie pour que tout le monde puisse en profiter.



On rencontre assez couramment ce type d'alambic dans les mairies. Celui-ci a d'ailleurs un frère jumeau à Châtignac. Ils étaient utilisés pour « peser le vin », c'est-à-dire pour déterminer précisément le taux d'alcool dans le vin lors de l'établissement des déclarations de récolte destinées à l'administration fiscale.

Il date de 1922, comme l'indiquent les deux premiers chiffres de sa plaque signalétique.



### Décès de Pierre Martinaud

**Pierre Martinaud** est décédé le 24 mai 2011 à l'âge de 87 ans. Il avait siégé au conseil municipal de Saint-Laurent des Combes pendant sept mandats, de 1959 à 2001, soit quarante-deux ans.

### Décès de Marcelle Girard

**Marcelle Girard** est décédée le 18 juin 2011 à l'âge de 91 ans.

**Toute l'équipe municipale présente aux familles ses plus sincères condoléances.**

*Saint-Laurent des Combes - Bulletin municipal N° 7*

## Routes

### Travaux de voirie réalisés en 2011 :

Cette année, toutes les catégories de routes et de chemins ont fait l'objet de travaux :

✦ **Routes départementales** : la D70 et la D137 ont reçu un nouveau revêtement en enrobé coulé à froid (ECF), appliqué par l'entreprise **Eurovia**. Ces travaux, financés par le **Conseil Général** représentent une surface de 6 000 m<sup>2</sup> pour un montant d'environ 18 000 €. Ce revêtement devrait encore faire l'objet d'une reprise dans les mois qui viennent.

✦ **Route intercommunale** : c'est la voie communale N°4, qui dessert le village des Gealles, qui est entretenue par la **communauté de communes des 3B**. Elle a fait l'objet de réparations et d'un reprofilage suite à d'importantes fissurations causées par la sécheresse de l'été dernier. Les travaux représentent un montant de 9 000 €, intégralement financés par la communauté de communes.



*L'entreprise Eurovia en plein travail dans le bourg !*



*Travaux sur le chemin du Rompis*

✦ **Routes communales** : la route des Roquilles, et la route de Chez Gillet ont fait l'objet de réparation en point-à-temps. La route de Chez Charles a reçu un nouveau revêtement bi-couche. Enfin une purge a été réalisée au niveau du carrefour de la Glacière. Ces travaux, représentant un montant total de 11 386 € sont financés par la commune, avec une subvention du département dans le cadre du Fonds Départemental d'Aide aux Communes (FDAC), d'un montant de 1 730 €.

✦ **Chemins ruraux** : afin d'améliorer l'écoulement des eaux pluviales, le chemin du Rompis a été renforcé avec du calcaire et doté de drains. Il a ensuite été partiellement revêtu de bi-couche.

D'autres réparations ponctuelles seront réalisées à la fin de l'été par l'équipe municipale, à l'aide d'enrobé à froid. Ce matériau permet de reboucher les trous en attendant la prochaine campagne de travaux de voirie, au printemps prochain.

**Merci de nous signaler les dégradations que vous constatez !**



*Enrobé à froid*



Nous avons eu la surprise et la douleur d'apprendre le décès brutal de **Jacques Tornier**, le 20 mai 2011.

Travaillant pour la Direction Départementale de l'Équipement puis pour le Conseil Général, Jacques était l'interlocuteur des communes du Sud-Charente pour tout ce qui concerne les routes départementales. Nous avons pu apprécier sa compétence et sa disponibilité tout au long des chantiers qui se sont déroulés dans la commune. Nous nous associons à la douleur de sa famille et de ses proches.

*Saint-Laurent des Combes - Bulletin municipal N° 7*

## Coordonnées

### Nouvelles coordonnées :

Depuis mai 2011, la mairie dispose d'une nouvelle adresse électronique :

[mairie@saint-laurent-des-combes.fr](mailto:mairie@saint-laurent-des-combes.fr)

Cette nouvelle adresse s'accompagne de la mise en place d'un site Internet :

[www.saint-laurent-des-combes.fr](http://www.saint-laurent-des-combes.fr)

Pour le moment on peut seulement y télécharger les bulletins municipaux, mais nous l'enrichirons peu à peu.

Un nouveau numéro de télécopie a également été mis en service, pour faire des économies de papier et d'abonnement téléphonique :

05 24 84 71 01

## Écoles

### Effectifs des écoles :

La rentrée 2010 / 2011 a été marquée par une augmentation substantielle du nombre d'enfants de Saint-Laurent scolarisés en maternelle et en primaire. Ce sont en effet treize enfants qui fréquentent cette année majoritairement les écoles du **Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI)** dont nous faisons partie, avec Montboyer et Saint-Martial, mais aussi les écoles des communes voisines de Chalais, de Montmoreau et de Brossac.

Pour autant, l'effectif du RPI reste proche de la limite qui imposerait une fermeture de classe. L'inspecteur d'académie a tiré la sonnette d'alarme, et si rien n'est remis en cause pour la rentrée de septembre 2011, l'avenir reste incertain. Le transfert de la compétence scolaire vers la communauté de communes, à l'étude du côté des 3B / Blanzacais comme du côté d'Aubeterre / Chalais / Montmoreau, rend la situation encore plus confuse...

Le repas asiatique des écoles s'est cette année encore déroulé à Saint-Laurent, le samedi 16 avril, tandis que la kermesse a eu lieu à Montboyer, le 24 juin.

**Merci aux parents d'élèves pour cette agréable soirée !**

## Manifestations

### Manifestations du comité des fêtes :

Le comité des fêtes a organisé ses traditionnelles manifestations du premier semestre :



✦ **La soirée choucroute, le 19 février** : Toujours autant de succès pour cette manifestation qui, il faut bien le dire, attire les amoureux de la « bonne bouffe » autour d'une ambiance très conviviale !

✦ **La randonnée, le 21 mai** : Accompagné par les calèches de « chez Gillet », un petit groupe de joyeux marcheurs s'en sont donné à cœur joie pour découvrir ou redécouvrir les multiples charmes paysagers de notre commune. Un repas convivial autour du barbecue a clôturé cette belle journée.

✦ **Le soiré jambon braisé, le 11 juin** : Malheureusement, pour la deuxième année consécutive, un manque de participants à cette manifestation nous contraint à ne pas la renouveler lors de cette période riche en festivités en tout genre. Nous réfléchissons à son remplacement plutôt sur une date hivernale...

Organisés par la commune de Guizengeard, les **jeux intercommunaux** se dérouleront cette année le **samedi 23 juillet**, à partir de 9H00.

**N'hésitez pas à rejoindre notre équipe pour une journée de convivialité assurée !**

## Portrait

### Patrick Niollet : Un photographe à la campagne :

#### Tu es originaire de Saint-Laurent des Combes, peux-tu nous en dire plus ?

Mes grands-parents Boilevin habitaient au Tuquet. J'ai passé mon enfance à Angoulême, mais lorsque mes parents ont divorcé, j'ai passé un mois à Saint-Laurent avec mon frère, en 1966. Nous allions à l'école à pied, et je garde un bon souvenir de cette période.

#### Et qu'est-ce qui t'a fait revenir habiter à Saint-Laurent ?

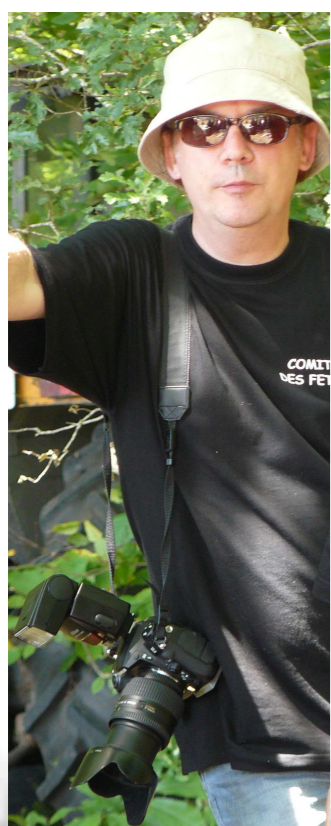
C'est une histoire de cœur ! J'ai toujours voulu habiter à la campagne. Enfant, je venais régulièrement en vacances au Tuquet. Pour moi, c'était un petit paradis, j'y trouvais le calme et la proximité de la nature. Je ne m'y suis jamais ennuyé. Plus tard, lorsque la maison de mes grands-parents a été à vendre, je n'ai pas hésité, je l'ai achetée et je m'y suis installé.

#### Comment es-tu devenu photographe ?

J'ai fait la découverte de la photo en fréquentant un club, au collège. J'avais 12 ans et ça m'a tout de suite plu. On peut donc dire que c'est une vocation ! J'ai assez vite décidé d'en faire mon métier, et je suis entré en apprentissage, d'abord à Pau, puis à Nice, et enfin à Bordeaux où j'ai ensuite travaillé pendant plusieurs années comme opérateur, dans des domaines aussi variés que les clichés politiques, les photos de mariage ou les images publicitaires.

#### Depuis quand es-tu installé comme photographe à Chalais ?

Lorsque je me suis installé à mon compte, j'ai d'abord repris un commerce existant à Saint-Aigulin, en Charente Maritime. Quelques années plus tard, lors de la création de la supérette Codex de Chalais j'ai eu l'opportunité de monter mon propre magasin tout en me rapprochant du Tuquet.



## Dons de moëlle osseuse

### La municipalité de Salles de Barbezieux recherche des donneurs :

Un don de moëlle osseuse peut sauver une vie. La municipalité de **Salles de Barbezieux** est partenaire du CHU de Poitiers et de l'Hôpital de Girac pour recruter des personnes qui souhaitent être donateurs.

Toutes les formalités administratives et médicales sont gérées dans un cadre très précis et prises en charge par les services hospitaliers.

Si vous souhaitez être donateur, merci de contacter :

**Jean-Louis NAU : 06 88 88 75 73 ou Michel VARENNE : 06 75 81 87 06**

**D'avance merci !**